



LES TRANSPORTEURS FLUVIAUX POUR UNE MOBILITE DURABLE

27 novembre 2015



Programme



Les Engagements du fluvial pour la COP 21

Bordeaux-paris par la voie d'eau : un voyage pour le climat



L'électrification du réseau Haropa

Les filières émergentes dans le secteur fluvial



Le fluvial et la COP21

Les organisations professionnelles seront présentes au Grand Palais sur le Pavillon Mer-Fleuve dans le cadre de Solution COP21 du 4 au 10 décembre 2015

PLATEAUX TV

- **05/12 - 09h45 :**
Nouvelles routes maritimes et fluviales

- **05/12 - 17h30 :**
Vivre et travailler sur l'eau

AGORA

- **09/12 - 10h00 à 16h00**
au grand Palais : Le Fluvial,
un atout pour le multimodal !

- 10h00 à 12h00 : Comment optimiser sa multimodalité
- 14h00 à 16h00 : Quiz fluvial

- **10/12 - 12h45 à 13h15 :**
Atelier d'animation par une entreprise ayant adopté une attitude éco responsable en développant des échanges économiques et en soutenant le transport fluvial

ESPACES CONFERENCES

- **06/12 - 15h00 à 16h50 :**
Transport et Navire du Futur

- **09/12 décembre -15h00 à 15h50 :**
La maritimisation du monde : exploitation et protection des mers

- **09/12 - 18h00 à 19h00 :**
Politique fluviale et grands projets (organisée par Provoideau, l'association Seine-Nord Europe et l'association Seine Moselle Rhône)

Le fluvial, une solution écologique « par nature »

- Le transport fluvial a conforté depuis 15 ans sa place au sein des chaînes logistiques multimodales, au service de l'économie, de l'aménagement du territoire et du bien-être des citoyens.

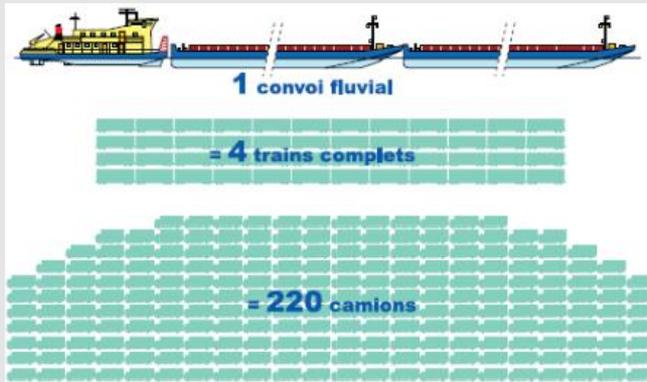
- Depuis 1997, le trafic fluvial a progressé de près de 40 %. Consolidant ses positions sur ses trafics historiques et gagnant des parts de marché sur des trafics spécialisés (produits chimiques, biocarburants, etc.), il affiche également une hausse continue dans le transport de conteneurs.

- Le transport fluvial contribue plus que tous les autres modes de transport à atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre par le simple jeu du **report modal de la route au fleuve** : le transport fluvial constitue à ce titre un acteur majeur de la mobilité durable.



Le fluvial, une solution écologique « par nature »

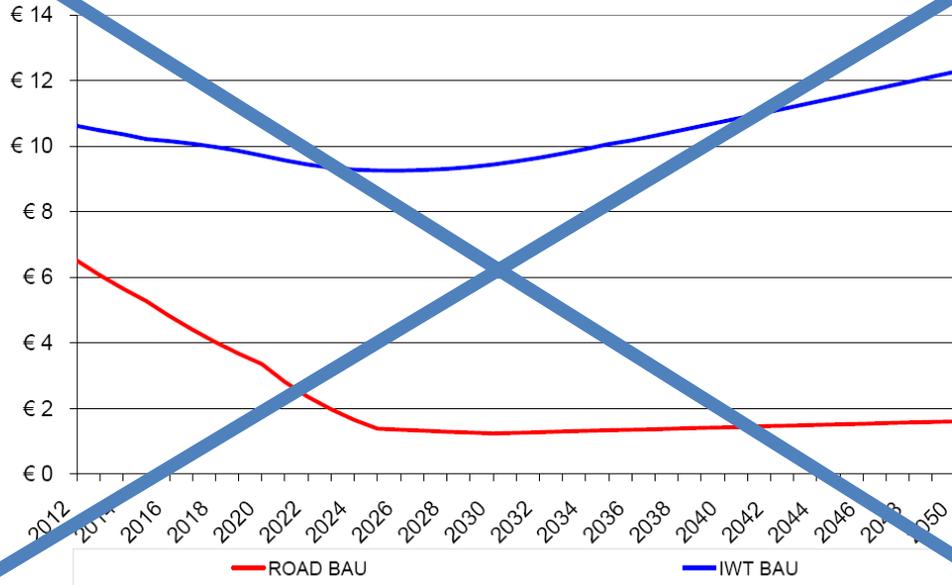
- Emissions unitaires de CO2 du secteur fluvial sont entre 2 et 4 fois moindre que celles des poids lourds (sur une distance comparable)
- 1 litre de carburant aux 100 km pour transporter une tonne de marchandises
- Un convoi industriel représente l'équivalent de 220 camions et un bateau de type Freycinet (environ 350 tonnes) peut transporter jusqu'à 14 camions



- Le trafic réalisé actuellement sur la Seine permet d'éviter la circulation de plus d'1 million de poids lourds
- Les coûts externes liés à la congestion, au bruit et aux accidents sont 5 fois inférieurs à la route

Oui mais...

Figure 3.10 Air Pollution emission cost in euro/1000 tkm: business as usual scenario



Etude Pantea, Commission Européenne

Les chiffres les plus fantaisistes circulent sur l'écart entre fleuve et route.

Ce qui est vrai :

- Mauvais bilan du fluvial sur les PN et les polluants locaux
- Progrès plus faible depuis 20 ans que la route

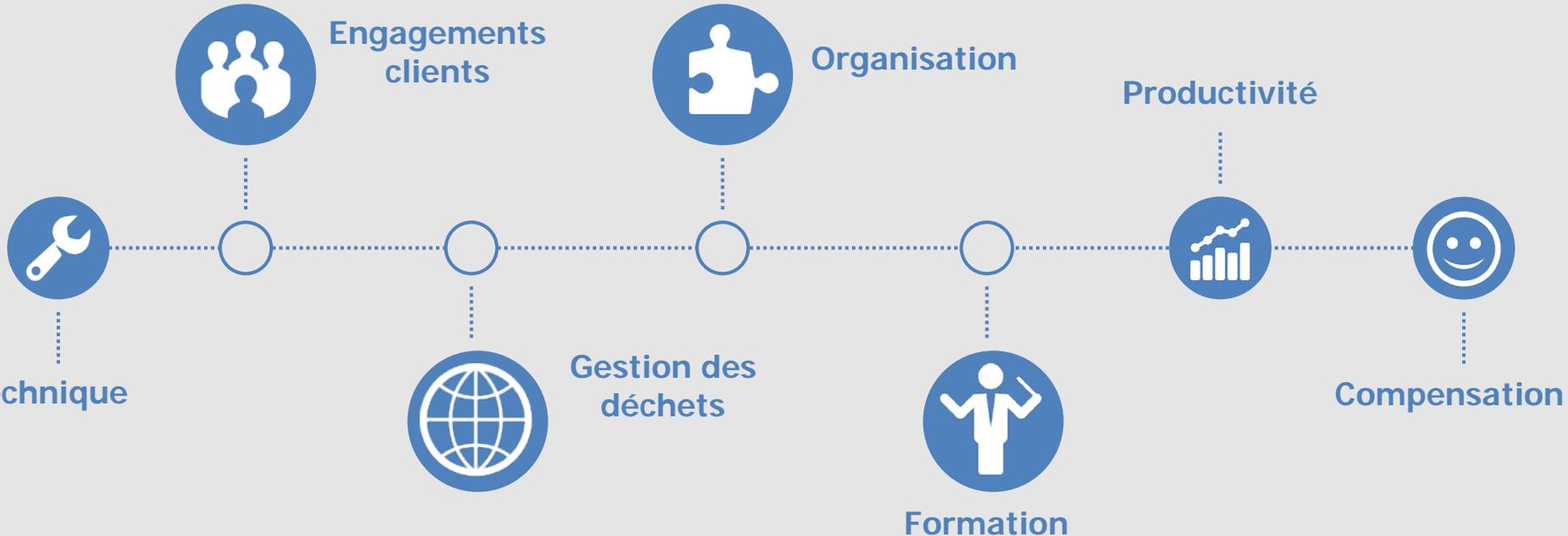


Si beaucoup a déjà été fait... Beaucoup reste encore à faire...
La Profession a engagé des changements majeurs

Le fluvial, une solution écologique à conforter

.....> dans toutes ses composantes

.....> et non seulement techniques





TECHNIQUE

DÉJÀ FAIT

Depuis 2003, les transporteurs fluviaux sont passés par anticipation à une technologie de **double coque** pour le transport de matières dangereuses

A FAIRE

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'ADEME en 2015 « **Navire du futur** » pour promouvoir des solutions novatrices et écologiques de bateaux, navires et engins flottants mobiles, le transport fluvial présentera plusieurs dossiers innovants





TECHNIQUE

A FAIRE

Les émissions polluantes seront réduites de 80 % à compter du 1er janvier 2019, avec l'installation de moteurs qui respecteront les toutes dernières **normes environnementales européennes de transport** (Projet de règlement « EMNR »).

A FAIRE

De fait, les **solutions de motorisation électrique, diesel électrique et GNL** font aujourd'hui l'objet de projets de déploiement sur nos bateaux.

D'autres solutions technologiques sont à l'étude : intelligence embarquée, propulsion sous tuyère, pompe hélice, hydrogène, etc.



.....> Depuis 2008, tandis que l'activité a progressé de 5 %,
la consommation d'énergie du secteur fluvial a baissé de 2,7 %



ENGAGEMENTS CLIENTS

DÉJÀ FAIT

Depuis le 1er octobre 2013, les transporteurs fluviaux communiquent à leurs clients avant la réalisation du transport la **quantité de CO2** émise par la prestation à réaliser.



GESTION DES DECHETS

EN COURS

Depuis le 1er novembre 2009, les acteurs de la filière fluviale se sont engagés dans un processus de **gestion et d'élimination des déchets** produits par la navigation intérieure sur de nombreuses voies navigables (Convention CDNI).





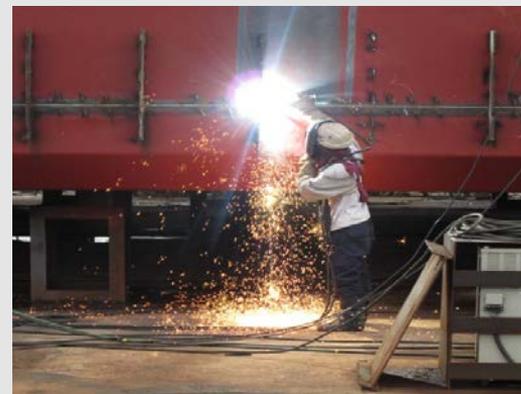
ORGANISATION

A FAIRE

- Depuis 2011, l'ADEME octroie des **Certificats d'économie d'énergie** qui permettent de compenser au profit d'une logistique fluviale plus verte les émissions des secteurs « obligés » (les fournisseurs d'électricité, de gaz, de chaleur ou de froid par réseaux).

- Le dispositif des CEE est fondé sur l'obligation faite aux vendeurs d'énergie appelés les "obligés" (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et carburants pour automobiles) de faire réaliser des économies d'énergie à proportion de leurs ventes.

- La loi de transition énergétique étend la **possibilité d'obtenir des CEE "aux chargeurs dès lors qu'ils recourent à des programmes d'optimisation logistique (transport mutualisé ou combiné et recours au fret ferroviaire et fluvial) afin de réduire leurs consommations énergétiques et de carburants"**.





FORMATION

DÉJÀ FAIT

Depuis la création du baccalauréat professionnel fluvial, les élèves de la navigation reçoivent une **formation à la conduite économe et rationnelle** de manière à optimiser la consommation de carburant en navigation et une formation destinée à gérer au mieux les effluents.

DÉJÀ FAIT

En 2015, des **simulateurs de conduite fluviale** seront installés sur les bassins de la Seine et du Rhône, qui permettront de former plus efficacement les équipages à une conduite sûre et éco-responsable.





PRODUCTIVITE

DÉJÀ FAIT

En moins de 10 ans, la productivité de la flotte fluviale française a progressé de 25 % grâce à :

- une réduction des transports à vide,
- à la mise en place de trafics pendulaires,
- à l'augmentation des cadences de manutention et au recours à des unités de transport d'un gabarit industriel pour améliorer la capacité de charge et limiter le nombre de mouvements.





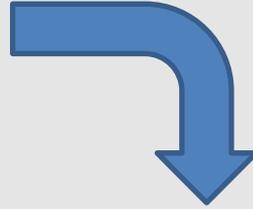
COMPENSATION

DÉJÀ FAIT

De plus en plus d'opérateurs de transport offrent à leurs clients **la possibilité de compenser les émissions de CO2 du transport** grâce à des projets de reboisement notamment.



Que voulons – nous ?



Contact

Transporteurs fluviaux de France - TFF

E-mail : contact@tff-france.fr



TFF rassemble le CAF et la CNBA

Comité des Armateurs Fluviaux - CAF

8 rue Saint Florentin 75001 Paris

E-mail : info@armateurs-fluviaux.fr



Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale - CNBA

43 rue de la Brèche aux Loups 75012 Paris

E-mail : contact@cnbafluvial.fr